

Litige avec l'opérateur alice

Par champignon, le 24/07/2008 à 19:10

Bonjour,

je me tourne vers vous car je ne sais comment procéder:

j'avais souscrit un abonnement Alice en septembre 2007 mais lors de mon abonnement on m'a demandé mon numéro de cb; malgré ma réticence je l'ai fourni et 15 jours après il y a eu pour près de 400 euros d'achats divers avec mon numéro de carte; j'ai fait opposition porté plainte et appelé Alice et là surprise non content d'avoir fournir mon numéro de cb à quelquun de peu scrupuleux on avait souscrit un autre contrat avec ma carte bancaire.

j'ai obtenu le nom et ai porté plainte contre Alice car j'estime qu'ils sont responsables de leurs salariés et contre la personne pirateuse (cette personne habite près de la plate-forme téléphonique d'Alice) et moi en Picardie soit à plus de 400 km!!!

Après 6 mois le Procureur de Bordeaux estime classer sans suite mon histoire alors qu'Alic eva bien évidemment me tomber sur le dos pour son abonnement qui correspond à la somme escroquée

ma question est : que dois je faire reporter plainte contre ALice??? afin d'essayer de clore le litige en m'asseyant sur mes 400 euros et eux aussi cdt